

# SANS VOTRE AIDE PAS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS

Sans aucun doute, vous avez déjà pris un antidouleur. Sans aucun doute, un de vos proches a pu guérir grâce à des médicaments efficaces.

Mais avez-vous déjà pensé à la manière dont ces médicaments ont été développés ?

Grâce à la participation aux essais cliniques d'autres volontaires sains et de patients dans le passé, nous avons aujourd'hui accès à des médicaments qui n'existaient pas auparavant. Et c'est ainsi que vous pouvez aussi jouer un rôle. En participant vous-même aux essais cliniques aujourd'hui, vous pouvez faire en sorte que chacun puisse bénéficier de médicaments et de traitements thérapeutiques encore meilleurs dans le futur.

Développer un médicament dure en moyenne quatorze ans.

2031 A BESOIN DE VOUS MAINTENANT.

# QU'EST-CE QU'UN ESSAI CLINIQUE ?

Mettre un médicament à la disposition des patients est le fruit d'un processus long et complexe, qu'il se déroule dans des centres de recherche académiques ou dans l'industrie pharmaceutique.

Avant qu'un nouveau médicament ne soit disponible sur le marché, des études non-cliniques, ou précliniques, permettent de l'analyser afin de déterminer son mode d'action et sa toxicité. Ensuite il est également encore testé sur des animaux.

Si à l'issue de ces études non-cliniques, la balance entre les bénéfices et les risques du médicament est positive, des essais cliniques peuvent alors être effectués chez l'homme.

Toutes les phases d'un essai clinique se déroulent sous la surveillance d'un médecin-investigateur.

# JE PARTICIPE À UN ESSAI CLINIQUE, QUELS SONT MES DROITS ?

En tant que participant(e), vous avez le droit :

- de participer volontairement, sans pressions ni répercussions si vous ne participez pas ;
- de quitter l'essai à tout moment ;
- à la gratuité du suivi, du traitement et des analyses ;
- d'accès précoce aux nouveaux médicaments ;
- à une compensation financière (pour les volontaires sains) ;
- de recevoir toutes les informations nécessaires afin de donner votre consentement avant toute procédure ;
- à des réponses claires et compréhensibles à vos questions ;
- à des soins administrés en toute sécurité et dans le respect de vos croyances ;
- à un traitement confidentiel et anonyme de vos données ;
- à une assurance prise en charge par l'organisateur de l'essai.

# JE PARTICIPE À UN ESSAI CLINIQUE, QUELS SONT MES DEVOIRS ?

En tant que participant(e), vous vous engagez :

- à fournir des informations véridiques et complètes concernant votre état de santé et votre historique médical ;
- à respecter le protocole d'essai clinique et à coopérer avec le personnel médical ;
- à suivre des visites et des évaluations supplémentaires, pouvant être intensives.



# VOS AVANTAGES EN TANT QUE PARTICIPANT À UN ESSAI CLINIQUE

En participant à un essai clinique, vous êtes avant tout solidaire avec les générations d'aujourd'hui et de demain. Un geste dont vous pouvez être fiers et qui mérite la reconnaissance de tous.

En tant que participant(e), vous bénéficiez d'un suivi médical particulier, qui plus est gratuit.

Les volontaires sains peuvent bénéficier d'une indemnité pour compenser les éventuels dépenses et le temps consacré.

Les patients qui participent aux essais cliniques ont accès aux derniers traitements avant qu'ils ne soient disponibles sur le marché.

Les participants profitent ainsi des progrès scientifiques les plus récents. Cette possibilité offre souvent une nouvelle chance de guérir ou d'améliorer sa qualité de vie.

## QUEL EST LE RÔLE DE L'AFMPS ?

En tant qu'autorité compétente dans le domaine des médicaments, l'AFMPS soutient l'innovation et le développement dans la recherche académique et l'industrie pharmaceutique en Belgique, afin que les patients aient plus rapidement accès à de nouveaux médicaments.

Les experts de l'AFMPS évaluent la qualité et la sécurité des médicaments expérimentaux utilisés dans les essais cliniques. L'AFMPS vous garantit une protection adéquate lors de votre participation à un essai clinique.

Ensemble, l'AFMPS et les comités d'éthique veillent à ce que l'essai clinique se déroule de manière éthique et juste.

## LA BELGIQUE EN TÊTE DE L'EUROPE

En Europe, la Belgique est un des pays qui compte le plus d'essais cliniques par habitant. Le réseau belge des centres de recherche académiques, des hôpitaux universitaires et de l'industrie pharmaceutique offre une expertise scientifique inestimable. Les autorités compétentes collaborent en permanence avec les professionnels de la santé pour soutenir et renforcer cette position de tête en Europe.

# 2031 A BESOIN DE VOUS!



Découvrez toutes les infos sur  
[www.essaiscliniques.be](http://www.essaiscliniques.be)



[www.essaiscliniques.be](http://www.essaiscliniques.be)  
[www.afmps.be](http://www.afmps.be)

© FAGG 2017 - Éditeur responsable : Xavier De Cuyper, Administrateur général



[www.essaiscliniques.be](http://www.essaiscliniques.be)



.be

